

## KRYO-KLEEN

### SECTION 1: IDENTIFICATION

<b>Identificateur du produit</b>	KRYO-KLEEN
<b>Autres moyens d'identification</b>	Nettoyant à congélateur
<b>Autres identifications</b>	0990
<b>Usage recommandé</b>	Nettoyant à congélateur.
<b>Identificateur du fabricant/fournisseur</b>	Lalema inc., 11450 Sherbrooke Street East, Montreal East, Quebec, H1B 1C1, 514.645.2753, www.lalema.com
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	Centre antipoison du Québec, 1.800.463.5060 Canutec, +1 613.996.6666, 24/7
<b>Numéro de la FDS</b>	0259

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification

Liquides inflammables - catégorie 3; Irritation cutanée - catégorie 2; Lésions oculaires graves - catégorie 1; Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - catégorie 3

#### Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :

Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

Liquide et vapeur inflammables.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque de graves lésions des yeux.

Peut irriter les voies respiratoires.

Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues, et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Utiliser du matériel électrique, de ventilation, et d'éclairage antidéflagrant.

Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.

Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se laver soigneusement les mains après avoir manipulé.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Porter des gants de protection.

Intervention :

Identificateur du produit : KRYO-KLEEN

FDS No. : 0259

Date de préparation : le 04 septembre, 2018

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premiers secours sur cette étiquette).

En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

En cas d'incendie : Utiliser mousse extinctrice appropriée, dioxyde de carbone, poudre chimique sèche pour l'extinction.

Stockage :

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Garder sous cléf.

Élimination :

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

### SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
Alcool éthylique	64-17-5	60 - 75	
Monoethanolamine	141-43-5	0.1 - 3.0	
Alcohols, C9-11, ethoxylated	68439-46-3	0.1 - 3.0	

### SECTION 4: PREMIERS SOINS

#### Mesures de premiers soins

##### Inhalation

Déplacer à l'air frais. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

##### Contact avec la peau

Éviter le contact direct. Porter une combinaison de protection contre les produits chimiques, si nécessaire. Rincer immédiatement, à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes. Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise ou des inquiétudes.

##### Contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Si facile à faire, retirer les verres de contact. Consulter un médecin.

##### Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un centre anti-poison ou un médecin.

##### Commentaires sur les premiers soins

Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

#### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Provoque de graves lésions des yeux.

#### Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

##### Organes cibles

Systeme nerveux.

Identificateur du produit : KRYO-KLEEN

FDS No. : 0259

Date de préparation : le 04 septembre, 2018

Page 02 de 05

### Instructions particulières

Sans objet.

### Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Aucun connu.

## SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

### Agents extincteurs

#### Agents extincteurs appropriés

Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone. Mousse résistante à l'alcool.

#### Agents extincteurs inappropriés

L'eau n'est pas efficace pour combattre un incendie. Elle ne peut pas refroidir le produit sous son point d'éclair.

### Dangers spécifiques du produit

Aucune information disponible.

Chlore gazeux oxydes de carbone.

### Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Appareil respiratoire autonome et vêtements de protection.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Porter un équipement de protection approprié.

### Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé.

## SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter de respirer les vapeurs. Se laver les mains avant de manger, boire ou fumer. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

### Conditions de sûreté en matière de stockage

Maintenir le récipient fermé de manière étanche dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'abri de la chaleur et de la lumière.

## SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Monoethanolamine	3 ppm	6 ppm	6 mg/m3			

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Propriétés physiques et chimiques de base

**Apparence** Liquide incolore.

**Odeur** D'alcool

**pH** 10.70 - 12.30

Identificateur du produit : KRYO-KLEEN

FDS No. : 0259

Date de préparation : le 04 septembre, 2018

<b>Melting Point/Freezing Point</b>	Pas disponible (congélation)
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	82.0 - 82.3 °C
<b>Point d'éclair</b>	Pas disponible
<b>Taux d'évaporation</b>	Pas disponible
<b>Tension de vapeur</b>	Pas disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Pas disponible
<b>Densité relative (eau = 1)</b>	0.795 - 0.905 à 20 °C
<b>Solubilité</b>	Soluble. dans l'eau

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

### Stabilité chimique

Habituellement stable.

### Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

### Conditions à éviter

Flammes nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition.

### Matériaux incompatibles

Acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique).

### Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone. Smoke.

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Voies d'exposition probables

Inhalation; contact avec la peau; absorption par la peau; contact oculaire; ingestion.

### Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Alcool éthylique	Pas disponible	7060 mg/kg (rat)	20000 mg/kg (lapin)
Monoethanolamine	> 1.48 mg/L (rat) (4 heures d'exposition) (vapeur)	1089 mg/kg (rat)	2504 mg/kg (rat)
Alcohols, C9-11, ethoxylated	Pas disponible	1400 mg/kg (rat)	> 5000 mg/kg (rat)

### Corrosion/Irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

### Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Corrosif pour les yeux.

### Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

#### Inhalation

May cause drowsiness or dizziness. The substance or mixture is classified as specific target organ toxicant category 3 with narcotic effects.

#### Absorption par la peau

Aucun renseignement trouvé.

#### Ingestion

Identificateur du produit : KRYO-KLEEN

FDS No. : 0259

Date de préparation : le 04 septembre, 2018

Aucun renseignement trouvé.

#### **Danger par aspiration**

N'est pas réputé de constituer un danger d'aspiration.

#### **Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées**

May cause drowsiness and dizziness.

#### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Non réputé comme un mutagène.

## **SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

## **SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**

#### **Les méthodes d'élimination**

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

## **SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT 2015.

**Précautions spéciales** Sans objet

**Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC**

Sans objet

## **SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION**

#### **Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement**

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

## **SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**

**FDS préparée par** Laboratoire Lalema inc.

**Date de préparation** le 04 septembre, 2018

**Date de la plus récente version révisée** le 31 octobre, 2018

**Avis** Les informations ci-dessus ne peuvent être reproduites sans notre autorisation écrite. Elles sont basées sur des expériences et sont de sources que nous croyons sûres. Puisque l'utilisation de ce produit est hors de notre contrôle, notre seule obligation se limite au remplacement de toute quantité de ce produit qui sera jugée défectueuse. Nous ne pouvons assumer la moindre responsabilité ou le moindre risque quant aux résultats obtenus et aux dommages dépassant le prix d'achat du produit qui ne comprend pas la main-d'oeuvre et tous les dommages indirects résultant de l'utilisation de ce produit. C'est à l'utilisateur seul qu'incombe de s'assurer de la convenance du produit quelle que soit l'utilisation qu'il en fasse.

---

Identificateur du produit : KRYO-KLEEN

FDS No. : 0259

Date de préparation : le 04 septembre, 2018

Page 05 de 05